



## AVIS DE CONVOCATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018 DE LA FQCK

#### Déroulement et Ordre du jour

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle de la *Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)* aura lieu, le **Samedi 3 novembre 2018**, à compter de **14 h\***, au *Centre nautique du lac St-Joseph*, situé à Faussambault-sur-le-Lac.

DÉROULEMENT	
14h- 14h30 :	Accueil et inscription;
14h30 – 15h :	Assemblée générale extraordinaire de la FQCK;
15 h – 17 h :	Assemblée générale annuelle de la FQCK
17 h – 19h :	Cocktail réseautage
19h – 22h :	Gala de reconnaissance
ORDRE DU JOUR de l'AGA	
1.	Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2.	Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée;
3.	Constatation de la régularité de la convocation;
4.	Appel des membres et constatation du quorum;
5.	Adoption de l'ordre du jour;
6.	Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2017;
7.	Rapport des activités au 31 octobre 2018;
8.	États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
9.	Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2018-2019;
10.	Ratification des actes des administrateurs;
11.	Élections des administrateurs;
12.	Affaires nouvelles – Varia;
13.	Levée de l'assemblée.

**SVP, bien vouloir confirmer votre participation**

**à l'AGA et au gala de reconnaissance**

via le lien suivant : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-aga-et-soiree-gala-de-reconnaissance-48026789420>,

**au plus tard le lundi 29 octobre 2018.**



Fédération québécoise du canot et du kayak

## ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018 DE LA FQCK

#### Règles d'élection des administrateurs et postes à combler

Conformément aux *Règlements généraux* de la FQCK, trois (3) postes d'administrateurs (incluant le poste à la trésorerie) viennent à échéance et seront sujets à l'élection par les membres de l'assemblée. Ces postes sont occupés par André Charest (Trésorier), Gérald Lacelle (administrateur) et Philippe Pelland (administrateur).

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à faire connaître leur intention par courriel, à l'attention de l'administrateur responsable des mises en candidature, André Charest, à [info@canot-kayak.qc.ca](mailto:info@canot-kayak.qc.ca), au plus tard le lundi 29 octobre 2018. Des candidatures pourront également être reçues durant l'assemblée générale jusqu'à ce que soit tenue l'élection.

#### **Règles entourant la composition et le fonctionnement du conseil d'administration**

**La composition** : le conseil d'administration est composé de sept (7) membres élus par les délégués des membres corporatifs, les membres individuels et les membres à vie à l'assemblée générale annuelle parmi les candidats qui auront présenté leur candidature pour être élus aux postes à combler de président ou à un autre poste d'administrateur.

**Le mandat** : la durée du mandat des administrateurs est de deux (2) années. Quatre (4) sont élus les années impaires et trois (3) les années paires. L'assemblée générale annuelle se tenant à l'occasion des années impaires donne lieu à l'élection pour le choix du président et pour le choix de trois (3) administrateurs.

**La rémunération** : les administrateurs ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit d'être remboursés des frais et dépenses encourues dans l'exercice de leurs fonctions selon les normes établies par le conseil d'administration à cet effet.

**Les réunions** : le conseil d'administration se réunit aussi souvent que jugé nécessaire, généralement six (6) fois par année, les soirs de semaine. Les réunions se tiennent à Montréal et les participant(e)s peuvent s'y joindre par voie de conférence téléphonique.

Les administrateurs doivent être prêts à lire et analyser les divers dossiers et documents qui leur sont transmis et à suivre l'évolution des projets qui leur sont assignés.

Le rôle du conseil d'administration est d'orienter les actions de la *FQCK* et de soutenir les opérations en y affectant les ressources adéquates.

Les administrateurs doivent avoir une vision large et doivent s'attendre à ce que les sujets de discussion dépassent les cadres stricts de la technique et d'une discipline en particulier.

---